



Enquête mensuelle dans l'hôtellerie

La hausse de la fréquentation hôtelière se poursuit en 2017

Avec 1 210 000 nuitées en 2017, la fréquentation des hôtels réunionnais croît de 5 % par rapport à 2016. Toutes les catégories d'établissement contribuent à cette augmentation. L'embellie profite davantage aux établissements du Sud et du Nord-est.

Nathalie Poley, Insee

L'année 2017 est marquée par une nouvelle hausse de la fréquentation dans les établissements hôteliers de cinq chambres ou plus à La Réunion. Cette tendance dure depuis 2015.

Bonne dynamique pour les hôtels 4 et 5 étoiles

Avec 1 210 000 nuitées, la fréquentation des hôtels réunionnais progresse de 5 % par rapport à 2016 (figure 1). Elle augmente pour toutes les catégories d'hôtels, particulièrement les 4 ou 5 étoiles (+ 8 %). Quatre nuitées supplémentaires sur dix concernent les hôtels 4 ou 5 étoiles. Mais la fréquentation augmente également dans les hôtels non classés (+ 9 %) et plus modestement dans les hôtels 1 et 2 étoiles (+ 4 %). Les hôtels 3 étoiles sont aussi plus fréquentés (+ 2 %).

Les hôtels du Sud et du Nord-est sont les premiers bénéficiaires de cette embellie (respectivement + 9 % et + 7 %). Mais la fréquentation progresse également dans l'Ouest (+ 2 %).

En moyenne sur l'année, 64 % des chambres d'hôtels sont occupées. Le taux d'occupation croît de 4 points par rapport à 2016 (figure 2). Cette hausse s'explique par une augmentation du nombre de chambres occupées (+ 5 %), conjuguée à une diminution de l'offre de chambres (- 2 %), due notamment à des fermetures d'hôtels.

Hausse de la clientèle étrangère

La clientèle française, qui comprend la clientèle locale, reste largement majoritaire (86 % des nuitées) et sa fréquentation croît de 4 % en 2017. Toutefois, les nuitées étrangères progressent fortement (+ 12 %). La durée de leur séjour reste stable (3 jours). Cette clientèle étrangère est dominée par les

1 La fréquentation hôtelière en hausse de 5 % en 2017

Fréquentation hôtelière en 2017 à La Réunion

	2016	2017 ^(p)	Évolution
	en nombre		en %
Ensemble	1 153 800	1 210 000	4,9
Nombre de nuitées	Non classés	159 800	9,5
	1 ou 2 étoiles	171 100	3,9
	3 étoiles	511 100	1,6
	4 ou 5 étoiles	311 800	8,5
	Nord-est	270 300	289 000
Ouest	599 300	612 100	2,1
Sud	284 200	308 900	8,7
Offre de chambres	1 096 600	1 078 100	-1,7
Chambres occupées	661 100	694 800	5,1
Taux d'occupation	60,3 %	64,4 %	4,1 pt

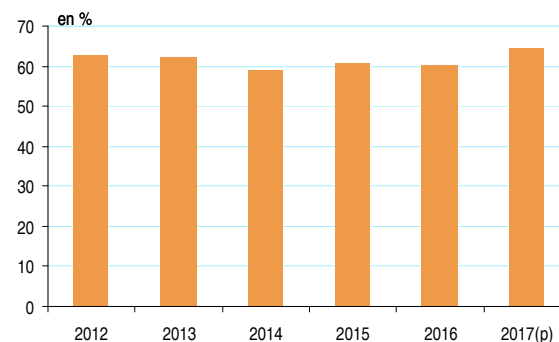
(p) provisoire.

Champ : établissements hôteliers de cinq chambres ou plus.

Source : Insee et DGE, Enquêtes de fréquentation hôtelière.

2 Plus de chambres occupées en 2017

Taux d'occupation annuel de 2012 à 2017 à La Réunion



(p) provisoire.

Champ : établissements hôteliers de cinq chambres ou plus.

Source : Insee et DGE, Enquêtes de fréquentation hôtelière.

Allemands et les Mauriciens, qui représentent 40 % des étrangers hébergés dans les hôtels.

La fréquentation est dynamique tout au long de l'année 2017. Les 2^e et 3^e trimestres ont connu les plus importantes évolutions (+ 7 %) par rapport au même trimestre de l'année précédente.

Une hausse de 4 % au 4^e trimestre 2017

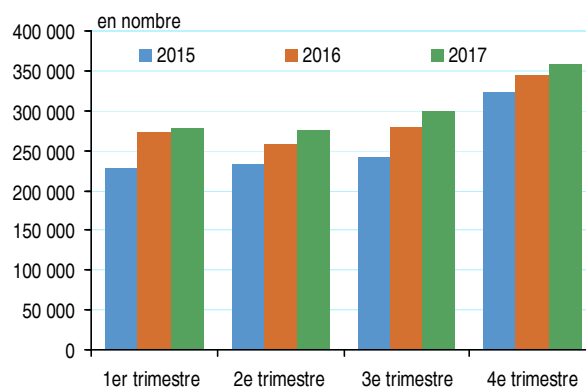
Avec 358 300 nuitées au 4^e trimestre 2017, la fréquentation des hôtels classés réunionnais est en hausse de 4 % par rapport au 4^e trimestre 2016 (figure 3). Elle atteint ainsi son plus haut niveau depuis huit ans, pour ce trimestre de haute saison où la fréquentation est maximale.

La hausse de la fréquentation profite particulièrement aux hôtels du Nord-est (+ 12 %) (figure 4). Les hôtels 3 étoiles enregistrent la plus forte progression (+ 11 %). Cette évolution résulte pour un tiers du changement de classification de deux établissements pour cette catégorie.

Le taux d'occupation s'établit à 76 %, en progression de 3 points par rapport au 4^e trimestre 2016. ■

3 Le 4^e trimestre à son plus haut niveau depuis huit ans

Nombre de nuitées dans les hôtels de 2015 à 2017 à La Réunion



Champ : établissements hôteliers de cinq chambres ou plus.
Source : Insee et DGE, Enquêtes de fréquentation hôtelière.

4 Le taux d'occupation du 4^e trimestre gagne 3 points

Nombre de nuitées et taux d'occupation au 4^e trimestre à La Réunion

	Nuitées			Taux d'occupation		
	2016	2017 ^(p)	Évol.	2016	2017 ^(p)	Évol.
	en nombre			en %		
Ensemble	343 800	358 300	4,2	73,1	75,7	2,6
Catégorie						
Non classés	55 300	46 300	- 16,2	68,9	66,3	-2,6
1 ou 2 étoiles	54 900	54 500	- 0,8	71,5	76,6	5,1
3 étoiles	141 800	157 300	11,0	77,2	80,0	2,8
4 ou 5 étoiles	91 800	100 100	9,1	71,4	74,4	3,0
Zone géographique						
Nord-est	80 000	89 200	11,5	73,7	80,4	6,7
Ouest	175 700	175 800	0,0	74,8	77,7	2,9
Sud	88 100	93 300	6,0	69,5	67,9	-1,7

(p) provisoire.

Champ : établissements hôteliers de cinq chambres ou plus.
Source : Insee et DGE, Enquêtes de fréquentation hôtelière.

Méthodologie : le champ de l'enquête

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie concerne depuis janvier 2014 tous les hôtels de cinq chambres ou plus, qu'ils soient classés ou non. Elle concerne toute la clientèle, que celle-ci soit résidente à La Réunion ou non. Elle est réalisée par voie postale et/ou internet chaque mois directement auprès des hôtels de La Réunion.

Un champ d'enquête étendu

Entre 2012 et 2014, le parc des hôtels enquêtés à La Réunion a été modifié en raison de :

- l'entrée en vigueur de la nouvelle classification des hôtels par Atout France qui a fait entrer dans le champ de l'enquête des hôtels existants mais non classés auparavant ;
- l'extension du champ de l'enquête aux hôtels non classés de cinq chambres au moins.

Jusqu'en 2014, la diffusion des résultats de l'enquête portait sur un champ limité aux établissements qui étaient déjà classés en 2012.

À compter de 2015, les résultats diffusés concernent le nouveau champ de l'enquête (hôtels classés et non classés), dans la nouvelle classification en vigueur.

Les présents résultats portent à La Réunion sur 75 hôtels, dont 55 sont classés et 20 non classés.

Afin de permettre la comparabilité des séries, les données des hôtels non classés ont été recalculées pour les années 2010 à 2013.

Définitions

Les **nuitées** sont le nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement. Deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit (1 nuitée = 1 personne x 1 nuit).

Le **taux d'occupation** est le rapport entre le nombre de chambres occupées et le nombre de chambres offertes par les hôtels ouverts.

Insee La Réunion-Mayotte
Parc technologique de Saint-Denis
10 rue Demarne - CS 72011
97443 SAINT-DENIS CEDEX 9

Directeur de la publication :
Aurélien DAUBAIRE

Rédaction en chef :
Julie Boé

ISSN : 2275-4334 (version imprimée)
ISSN : 2272-7760 (version en ligne)

© Insee 2018

Pour en savoir plus :

- Les séries sur le « [Tableau de la conjoncture à La Réunion](#) »
- Poleya N., Ali Hadhurami B. « [La fréquentation hôtelière augmente de 13 % en 2016](#) », Insee Conjoncture Réunion, n° 3, pp.24-25, juin 2017 ;
- Le compte Twitter de l'Insee La Réunion-Mayotte : [@InseeOI](#)



Insee
Mesurer pour comprendre